

COMMUNIQUÉ

Toussaint : services gratuits dans les cimetières rezéens

La Toussaint est une période où les visiteurs sont nombreux dans les cimetières de Rezé. La Ville de Rezé propose plusieurs services pour faciliter les visites de ces lieux.

Quels services pour la Toussaint ?

Pour favoriser l'accueil du public, la circulation des véhicules (à l'exception des convois funéraires) sera interdite dans l'enceinte du cimetière de la Classerie du jeudi 27 octobre 8h au 1^{er} novembre inclus.

Des chariots seront disponibles à l'entrée pour transporter les fleurs ou autres accessoires. Au cimetière de la Classerie, la Ville met à la disposition du public, des caddies pour transporter les fleurs et les jardinières jusqu'aux emplacements.

Les visiteurs éprouvant des difficultés à se déplacer pourront aussi bénéficier des véhicules électriques mis à leur disposition, conduits par des chauffeurs de l'association Oser Forêt vivante (association d'insertion par l'emploi).

Tous ces services sont accessibles gratuitement les dimanche 30, lundi 31 octobre et mardi 1^{er} novembre, de 9h à 17h.

Les cimetières de la Classerie, Saint-Paul et Saint-Pierre sont ouverts tous les jours, de 8h à 18h du 1^{er} octobre au 31 mars, et de 8h à 19h du 1^{er} avril au 30 septembre.

Arrachage de plantes invasives

Afin d'éviter la prolifération des érigerons, la ville engage en 2022 une opération exceptionnelle de coupe de ces plantes dans les cimetières. L'entretien des terrains concédés relève de la responsabilité des concessionnaires et de leurs familles.



Crédits photos : Ville de Rezé/ Cimetière de la Classerie

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 – 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr |
@VilleReze -  www.reze.fr/presse/